

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/2694
9 juillet 1952
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PROJET DE RESOLUTION COMMUN RELATIF A L'ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES
SCUMIS PAR LES REPRESENTANTS DU CHILI ET DU PAKISTAN A LA 591ème SEANCE
DU CONSEIL DE SECURITE, LE 9 JUILLET 1952

Le Conseil de sécurité,

Rappelant le paragraphe 3 de la résolution 506 (VI) de l'Assemblée générale, qui prie les membres permanents du Conseil de sécurité de se consulter sur la question des demandes d'admission à l'Organisation qui sont en suspens,

Considère qu'en donnant suite à cette demande, les membres permanents aideront grandement le Conseil à formuler des recommandations positives en la matière;

Prie instamment les cinq membres permanents du Conseil de sécurité d'accorder toute leur attention à la demande précitée de l'Assemblée générale.
